

## Objectifs :

La pratique de la médecine chinoise est à la portée de tous. Elle ne réclame aucune connaissance théorique particulière de la part des éleveurs, mais elle nécessite du travail, du ressenti, et une bonne dose de lâcher prise. Appréhender ses bêtes, ainsi que les troubles qui y sont associés, de manière globale, via la médecine chinoise traditionnelle, permet de mieux comprendre leur fonctionnement, et de trouver les corrections à apporter si nécessaire. Être autonome et capable de l'utiliser dans certaines conditions peut permettre à l'éleveur de réduire sa facture de soins, mais surtout à reprendre contact avec ses animaux, lui donnant par ce fait une plus grande estime de son travail et de soi.

Par cet apprentissage, l'éleveur sera alors en mesure de sortir de formation :

- de savoir faire la distinction entre le vrai et le faux à propos de la médecine traditionnelle chinoise.
- de développer ses capacités de ressenti
- d'estimer les déséquilibres énergétiques qui président au niveau de la mamelle
- de savoir faire une approche énergétique de la totalité de l'animal en vue du soin de la mamelle

**Public concerné :** Pas de pré-requis nécessaires, éleveur.se.s du Cantal et départements voisins.

## Déroulé et contenu :

### JOUR 1 :

S'initier, développer ses capacités de ressenti : pratique énergétique, avec séance de chi gong ou tai chi, méditation

Première approche de l'énergétique sur des animaux dociles et sains de l'exploitation

### JOUR 2 :

Être en mesure d'estimer les déséquilibres énergétiques de mes bêtes

Autonomisation de l'éleveur dans sa pratique de la médecine chinoise

**Intervenant :** Jean-Pierre Siméon – vétérinaire membre du GIE Zone Verte



## Infos pratiques

Les jeudi 4 et vendredi 5 mars

De 9h30 à 13h et 14h à 17h30

Secteur Saint-Flour

*Pensez à apporter un pique-nique à partager*

Coût de la formation :

VIVEA	Non VIVEA	
Gratuit *	Paysans, porteurs de projets, etc.	Autres
	50€/jour	60€/jour

*\* Chèque d'arrhes de 40 € /j (rendu le jour j)*

### Adhésion :

Pour participer aux journées de formation de la Cant'ADEAR, l'adhésion est obligatoire, merci de nous contacter pour prendre connaissance des tarifs d'adhésion.

### Service de remplacement :

Participer à des formations vous ouvre des droits ! Si vous êtes adhérent au service de remplacement, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'eux pour connaître les avantages qui s'offrent à vous.

Inscriptions et renseignements :

Juliette PIAU - 09 61 27 39 06  
cantadear@orange.fr